

# COVID-19

## LA FQM FAIT LE POINT

COVID-19 COVID-19 COVID-19 COVID-19

NUMÉRO 1 – LE 15 MARS 2020

## INFO-FQM COVID-19

Aujourd'hui le 15 mars, lors de son point de presse quotidien, le premier ministre du Québec a annoncé de nouvelles mesures dans le but de freiner la progression du coronavirus au Québec, qui compte maintenant 35 cas de personnes infectées.

Il a notamment annoncé la fermeture des lieux de rassemblement suivants :

- Centres de loisirs et d'amusement
- Piscines, spas
- Bibliothèques
- Centres de ski
- Mégas parcs
- Cinémas
- Centres d'entraînement
- Bars et discothèques
- Cabanes à sucres
- Buffets

De plus, le gouvernement souhaite limiter la capacité des lieux publics. Ainsi, le premier ministre demande aux propriétaires de restaurants de limiter le nombre de clients à 50 % de la capacité de leur établissement afin de garder une distance d'environ un mètre entre les personnes.

Les Québécois sont invités à limiter leurs sorties à l'essentiel.

### **Rappel des mesures annoncées au cours des derniers jours**

Rappelons qu'hier, le gouvernement Legault a décrété l'état d'urgence sanitaire au Québec. Le premier ministre a également annoncé l'interdiction de visites dans les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), les ressources intermédiaires et les résidences pour aînés. Les visites sont également proscrites dans les hôpitaux. Le

premier ministre a également invité les Québécois de 70 ans et plus, jugés plus vulnérables au virus, à demeurer à la maison pour les prochaines semaines.

Ces mesures s'ajoutent à celles annoncées au cours des derniers jours afin de freiner la progression de la pandémie au Québec.

- Interdiction des rassemblements de 250 personnes ou plus.
- Fermeture des garderies, écoles, cégeps et universités à partir du lundi 16 mars, et ce, pour deux semaines.
- Demande aux Québécois de renoncer à tout voyage à l'extérieur du pays.
- Recommandation aux Québécois qui reviennent de l'étranger de se placer en isolement volontaire à leur retour pour une période de 14 jours.

Une nouvelle ligne téléphonique d'information (1 877 644-4545) a été mise en place pour répondre aux demandes des citoyens inquiets pour leur santé en lien avec le coronavirus.

Enfin, l'Assemblée nationale a été convoquée mardi pour une adoption en urgence de crédits supplémentaires.

